

# Le Comité Technique d'Etablissement du 31 Mars 2015

## **Composition:**

Y siège la Direction ainsi que les organisations syndicales représentatives au CHU.

## **Rôles:**

Nous sommes consultés entre autre sur les Projets de l'établissement, les comptes financiers, les plans de redressements financiers, les conventions avec les autres établissements, le rapport annuel du CHU, ses organisations interne...

Le CTE reste un moment d'information, et les organisations syndicales n'ont qu'un avis consultatif.

## **La réunion du 15 Avril 2015 avec la Direction générale:**

L'UNSA ainsi que d'autres Organisations Syndicales ont refusé de siéger au dernier CTE du 31 Mars 2015.

En effet, on nous a présenté des dossiers sur des changements d'organisation de services, déjà mis en place avant consultation, or les changements d'organisation et d'horaires doivent d'abord être débattus au CTE avant d'être mis en application.

Mme Beau Directrice Générale nous a reçue suite au boycott du CTE du 31 Mars 2015, et a reconnue que nous n'étions pas associés aux changements d'organisation suffisamment en amont.

**L'UNSA vous demande à tous, adhérents, sympathisants et autres de nous faire remonter toute information sur les différents projets de réorganisation dans vos services, et autres objectifs de résultat.**

**C'est tous ensemble que nous pourrons défendre nos acquis et accompagner les changements nécessaires.**